

Journées d'Agadir : exercer autrement...

Compte Test - 2014-05-05 08:01:00 - Vu sur pharmacie.ma

Les 2 et 3 mai, les pharmaciens se sont retrouvés à Agadir dans le cadre des huitièmes journées pharmaceutiques qui ont eu pour thème cette année : « La pharmacie face aux mutations : exercer autrement... ».

Si la journée du vendredi a fait la part belle à l'impact de la mise en application du décret 2-13-852 relatif à la fixation des prix des médicaments, la journée du samedi a permis aux participants de suivre des conférences et des débats concernant les leviers susceptibles d'améliorer l'apport des pharmaciens dans la prise en charge des patients d'un côté, et de générer des revenus supplémentaires permettant de préserver la viabilité de la pharmacie d'officine, de l'autre.

Pour espérer améliorer leurs situations économiques, souvent difficiles, les pharmaciens doivent s'organiser pour devenir plus compétitifs. Le groupement de parapharmacie présenté par M. Anas Sribi est un exemple qui met en exergue l'apport des rapprochements gagnant-gagnant qui peuvent être envisagés entre pharmaciens.

De même, la diversification de l'activité du pharmacien a également été débattue lors de ces journées d'Agadir. Des niches comme la dermopharmacie, la nutrithérapie, la phytothérapie et l'homéopathie ont été présentées par M. Anbary, M. Haddou et Mme Chbani.

Un autre levier, et non des moindres, pouvant être exploité par les pharmaciens est la dispensation des dispositifs médicaux (DM). D'ailleurs, certains DM ne devraient être dispensés qu'en officine. A ce propos, le Pr. Jamal Taoufik, a expliqué lors de sa conférence intitulée « Dispositifs médicaux : nouvelle réglementation », que la loi 84-12 relative aux DM ne peut devenir effective qu'après la promulgation du décret d'application qui devrait en principe être publié au mois de septembre prochain. Et sans l'adoption de la pharmacopée de référence, n'importe quel commerçant continuera à vendre des produits de santé faisant partie du monopole du pharmacien.

Pour que le pharmacien puisse reconquérir ces niches, la formation continue s'avère plus que jamais nécessaire. C'est sans doute ce qui a poussé un groupe de 40 pharmaciens d'Agadir à suivre une formation diplômante assurée par le Pr. Yahya Bensouda qui a profité de sa présence à Agadir pour présenter une conférence au sujet de la formation continue et pour remettre les diplômes aux pharmaciens qui ont suivi cette formation.

Un autre volet qui a été largement débattu lors de cette rencontre est le cadre juridique réglementant la profession pharmaceutique qui est entrain de prendre une nouvelle tournure depuis l'adoption par les conseillers de la loi relative à la dissolution des conseils régionaux. Ceci devrait mettre fin au blocage qui affecte les instances ordinales.

M. Mohamed Meiouet et M. Abdelhafid Oualaalou ont surtout axé leur présentation sur les conseils de l'Ordre, tandis que Mlle Najia Rguibi et Mme Sâadia El Moutaouakil ont fait une présentation critique de la loi 17-04 dont certaines dispositions mériteraient d'être actualisées.

Grâce à ces formations et à toutes ces présentations de bonne facture, les pharmaciens d'Agadir ont été une force de proposition en montrant quelques voies à suivre.

Les pharmaciens de tous bords sont conscients que la profession pharmaceutique est aujourd'hui à la croisée des chemins. Les patients sont de plus en plus exigeants, l'environnement économique est difficile et la concurrence déloyale fait rage. Face à tous ces bouleversements, la pharmacie d'officine doit aussi évoluer. Seulement, cette évolution doit toujours répondre à sa mission principale : offrir le meilleur aux patients et ne jamais mettre en péril leur santé.

Abderrahim Derraji , Docteur en pharmacie

Galerie - photos : [lien](#) Recommandations (Vidéo) : [lien](#)